

LE BOULET

Groupement pour la protection du Vieux-Carouge

bulletin d'information

C.P. 1443 -1227 Carouge - Mars 2013 - n° 01/13 - tirage 11000 ex

Fondé en 1975, Le Boulet est une Association qui se voue à la protection du cadre de vie, principalement urbanistique et architectural de la ville de Carouge et des régions avoisinantes. Précurseur, le Boulet a suscité un plan de site, la création d'un musée communal ainsi que de multiples actions de sauvegarde.

Marché: nouveaux abattages?

L'abattage l'an passé d'un platane puis celui de deux autres arbres le 25 février à la place du Marché suscitent de profondes inquiétudes. Des parasites insidieux menacent. Une espèce de champignons *le Botryosphaeria* ainsi que le chancre coloré ont attaqué déjà trois platanes. Ceci, bien qu'en 2003, lors de la campagne d'élimination-replantation des platanes d'origine, des mesures exceptionnelles devant garantir l'essor des jeunes platanes avaient été préconisées. Une irrigation contrôlée par nourrices et un apport de terre noble devaient entre autre permettre une croissance dans de bonnes conditions. Certes, l'idée saugrenue de disposer des projecteurs à forte puissance au pied de ces platanes n'a pas arrangé leur croissance.



Faudra-t-il se faire une raison et constater que jamais notre génération ne retrouvera la voûte ombragée de ces magnifiques platanes qui donnaient un caractère méridional à notre ville?

Pour préserver le cœur de Carouge, la prise de mesures phytosanitaires compétentes est aujourd'hui un dernier recours.

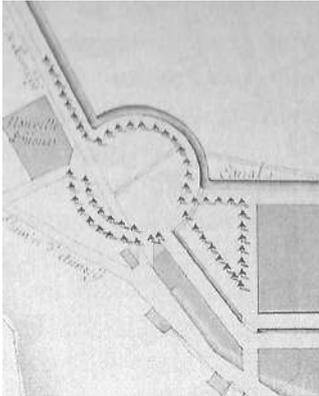
CAROUGEOISERIES

- **On annonce l'arrivée d'un brasseur de bière dans les Tours. Des tournées de « carougeoises » en perspective!**
- **Café de l'Aigle d'Or: après une menace de disparition, peut-être une résurrection de l'établissement! Avec le même chef aux cuisines. Alléluia!**
- **Chantier du CEVA . On ne nous promet que des « plus » avec juste un oubli: aujourd'hui c'est un vrai capharnaüm tout en béton! Et sans faire dans la verdure...**
- **Depuis que l'on reparle du chancre des platanes, d'aucuns se demandent si les cancrs ne sont pas ceux qui les ont plantés!**

Vers un bétonnage du Rondeau ?

Défigurée par la construction de murets en béton en 1960 et réduite à l'état de vulgaire carrefour routier, la place du Rondeau mérite d'être réhabilitée.

L'ouvrage *Invention de Carouge* d'André Corboz souligne la portée urbanistique des trois Rondeaux, espace de transition entre la cité nouvelle du XVIIIe siècle et la campagne, dont il subsiste un seul et dernier témoin.



Ces places d'inspiration baroque étaient alors très en vogue en Piémont. Pour cette raison, depuis plusieurs années, les plans d'aménagement de Carouge prévoyaient une remise en valeur de cette place avec déplacement de l'axe des circulations.

C'était toutefois sans compter avec l'ignorance de certains urbanistes et gestionnaires des terrains de l'Etat qui ont prévu, l'an passé, d'édifier sur la parcelle de la boucle de trams un immeuble administratif de huit étages. Par chance, le Conseil municipal, alerté par notre groupement s'est opposé à cette atteinte.

A cette situation s'ajoute le réaménagement de la route de Drize entre la bifurcation sur la route de Troinex et le Rondeau. Dans cette zone on crée une piste cyclable bienvenue, mais hélas en abattant de nombreux arbres anciens. Quelle va être la vision future de cette entrée dans le secteur historique de notre ville?



Abattages d'arbres en cours route de Drize
Un spectacle désolant à l'entrée d'un site.

On attend donc un réel projet de réaménagement et de mise en valeur de l'ensemble du site. Un projet qui rencontre l'assentiment de tous ceux qui souhaitent favoriser l'émergence d'un réel espace public entre le Vieux-Carouge et le quartier de la Tambourine.

Parc de la Cure: un flop !

Le 21 mai 2000, la population carougeoise se prononçait en faveur de l'initiative municipale « Pour



sauver les parcs de Carouge » Un plan d'utilisation des sols (PUS) était adopté par le Conseil municipal le 7 février 2002 puis par le Conseil d'Etat le 24 juillet de la même année. Ce plan fixe les droits à bâtir

ainsi que les espaces verts et de détente libre de constructions sur lesquels quelques places de stationnement en surface et/ou accès et équipements liés aux parkings souterrains peuvent être admis.

Opposé à ce PUS, la paroisse catholique a purement et simplement transformé sa parcelle en parking, avant de devoir en découdre avec les Tribunaux.

Une attitude regrettée par nombre de Carougeois sensibles à conserver une qualité de vie dans notre ville.

Un nouveau projet a vu le jour il y a quelques mois en proposant d'implanter sur la face côté des Promenades des bâtiments. Contesté, ce projet aurait évolué aux dernières nouvelles en se rapprochant de la structure d'origine de cet îlot où l'on devait construire au XVIIIe siècle un hôpital.

Une affaire à suivre....

Grave menace sur le Pont Neuf

Le dépôt d'un dossier de requête en autorisation touchant le Pont-Neuf prévoit la suppression de toutes les barrières actuelles pour les remplacer par des barrières en aluminium. Des consoles bien plus larges en béton remplaceraient celles en fonte existantes.



Voici quelques extraits de notre lettre d'observations adressée au Département de l'Urbanisme le 13 janvier dernier:

Notre Association qui a pris connaissance du dossier déposé par la Ville de Genève associée à la Ville de Carouge dans le cadre d'une remise en état du Pont Neuf de Carouge formule les observations suivantes :

1.- Edifié entre 1814 et 1817 sous la direction de Nicolas Céard, puis de Guillaume-Henri Dufour, cet ouvrage est exceptionnel à plus d'un titre. En effet, (...) ce pont représente les nouvelles méthodes constructives mises en œuvre à l'époque napoléonienne (...). On trouve dans le Dictionnaire carougeois (tome IIIB) une description très détaillée de l'intérêt présenté par ce pont.

2.- Le Pont Neuf de Carouge est emblématique de la cité des bords de l'Arve qui possède, comme Paris du reste, son Pont Neuf. De nos jours, cet ouvrage est le plus ancien d'importance encore conservé dans notre canton. A ce titre, il mérite une mesure de classement. Sur ce point, notre Comité se réserve la possibilité de déposer une demande en ce sens au cas où le projet actuel serait maintenu.

3.- Les travaux d'élargissement de la chaussée d'origine, conduits vers 1890 témoignent de leur époque. Les blocs en calcaire, portant du reste mention de cette date, et les barrières à croisillons, caractéris-

tiques du goût en usage à la Belle Epoque font partie intégrante de ce pont. En effet, cette intervention en porte-à-faux de dimensions raisonnables permet une vision sauvegardée de l'allure du pont d'origine. En référence à la Charte de Venise de 1964, cet ajout constitue donc un apport valable au sens de l'article 11 de ladite Charte. Ce d'autant que sur les berges de l'Arve avoisinantes subsistent de nombreuses barrières caractéristiques en fonte datant de la même époque. Nous nous opposons donc à la suppression pure et simple de ces barreaudages qui s'inscrivent dans le cadre d'un ensemble encore maintenu de nos jours (...).

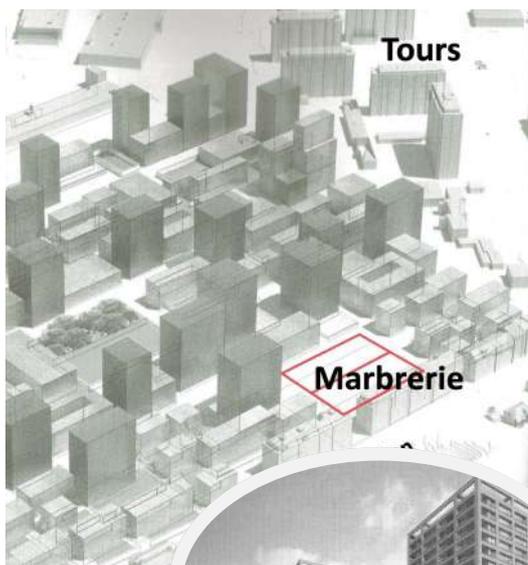
4.- Notre Association s'oppose au projet d'élargissement sensible de part et d'autre de l'ouvrage d'art de la chaussée actuelle, ceci par la création d'un tablier en béton. L'intervention de 1890 constituait en effet une emprise maximale possible eu égard aux caractéristiques du pont d'origine. Nous demandons une réfection des consoles existantes – ce qui implique probablement leur remplacement par des consoles actuelles en métal (...).

5.- Notre groupement n'est pas opposé à l'aménagement d'une piste cyclable, laquelle pourrait être envisagée sur l'un des encorbellements, l'autre étant réservé aux piétons (...). Dans ce secteur, il n'y a pas lieu



de surdimensionner les pistes cyclables (...), le patrimoine doit, dans ce cas, ne pas être sacrifié au profit d'une conception de trafic (...) la création de nouvelles passerelles pour piétons et mobilité douce enjambant l'Arve (...) est toujours envisageable.

Carouge: vers 30'000 habitants?



Secteur de La Marbrerie



Carouge qui compte désormais environ 20'000 habitants est actuellement dans un secteur de l'agglomération en pleine densification. Partout, dans les Communes avoisinantes, des projets de lotissements à forte densité se précisent: aux Grands-Esserts à Veyrier, à la Chapelle-les-Sciens sur Lancy, aux Cherpines à Plan-les-Ouates sans compter le projet PAV (Praille-Acacias-Vernet) où une forte densification est prévue sur le territoire de notre Commune.

A cela s'ajoute l'urbanisation de la zone Est de Carouge avec d'autres projets de densification importants prévus ou en cours, notamment au Val-d'Arve, à la Tannerie, à la cité Léopard ou encore à l'îlot des Menuisiers.

A terme, c'est une population de 30 000 habitants qui serait installée sur notre seul territoire communal.

Les questions qui se posent sont de divers ordres, à la fois en termes d'équipements publics, d'espaces de verdure et de loisirs sans parler de l'accroissement notable du trafic que va engendrer cette nouvelle situation. Les habitants des Tours de Carouge ou ceux de la Tambourine qui voient chaque jour de nombreux bouchons de véhicules se former sous leurs fenêtres en savent quelque chose. Sans parler, aux Tours, du passage des 500 bus qui traversent journallement l'avenue Vibert et les rues adjacentes.

A la rue Ancienne, le passage des convois de trams, d'une longueur de 50 mètres, qui rejoignent pour partie leur dépôt a aussi complètement bouleversé la vie de cette rue. Pour le futur, il est donc important que les Carougeois puissent faire entendre leur voix auprès de ceux qui redessinent notre ville comme auprès de ceux qui façonnent la mobilité et organisent les transports publics. Notre groupement entend être bien présent pour que Carouge ne finisse pas en quartier sans âme!



Tranchée du CEVA au Val d'Arve

Devenez membre du Boulet:

Nom: Prénom:

Adresse :

Courriel:

Date: Signature:

A renvoyer à l'adresse suivante:

Le Boulet - Case postale 1443- 1227 Carouge leboulet.carouge@gmail.com

Montant de la cotisation annuelle : CHF 25.- CCP 12-18542-2

Boulet autrichien

Rue Saint-Joseph no 2

